

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



25097921

123 JUL 2025
Le Greffier

N° d'entreprise : **665 858 775**

Nom

(en entier) : **TotalEnergies Global Procurement Belgium**

(en abrégé) : **TGPB**

Forme légale : **Société Anonyme**

Adresse complète du siège : **Zoning Industriel, Zone C, 7181 Feluy**

Objet de l'acte : Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 13 juin 2025

Election définitive d'un administrateur

L'Assemblée générale décide d'élire définitivement Monsieur Laurent Wolffsheim, domicilié 2 rue Chartran F-92200 Neuilly sur Seine, en tant qu'administrateur avec effet au 15 septembre 2024 pour terminer le mandat de Madame Gaildraud qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se réunira en 2026 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025. Son mandat est exercé à titre gratuit.

Renouvellement du mandat du commissaire et émoluments

Le mandat de commissaire de la SRL Ernst & Young Réviseurs d'Entreprises, rue des Guillemins 129, boîte 3, 4000 Liège, représentée par Madame Emilie Van Callemont vient à échéance à l'issue de l'assemblée générale de cette année. L'Assemblée générale décide de le réélire pour un mandat de trois ans prenant fin à l'issue de l'assemblée générale de 2028 relative à l'approbation des comptes clos au 31 décembre 2027. [...] Ses émoluments pour les années suivantes seront fixés ultérieurement de façon unitaire sur base de l'évolution de l'indice des prix à la consommation ou suivant accord entre les parties.

Mandat relatif aux formalités de publication légale

L'assemblée générale donne mandat à Madame Nathalie Van Frachen pour accomplir au nom et pour le compte de la Société toutes les formalités de publication légale relatives aux résolutions adoptées lors de la présente assemblée générale et, en particulier, la publication d'un extrait du présent procès-verbal aux Annexes du Moniteur belge et la mise à jour de l'inscription de la Société au Registre des Personnes Morales de la Banque-Carrefour des Entreprises et, à cette fin, pour signer tous documents, en ce compris les formulaires I et II, accomplir toutes démarches utiles auprès du greffe du Tribunal de l'Entreprise, des Guichets d'Entreprises et de la Banque-Carrefour des Entreprises, ainsi que de la Banque Nationale de Belgique, et, d'une manière générale, faire tout ce qui est nécessaire.

N. Van Frachen
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 31/07/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).